

Aux membres du Conseil communal

Prangins, 11 septembre 2025

Préavis No 85/2025 - Demande de crédit de soutien financier de CHF 125'000.- pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA

Mesdames, Messieurs,

Selon l'art. 49 du Règlement du Conseil communal, lequel prévoit que chaque membre du Conseil a le droit d'adresser par écrit ses observations à toute commission chargée d'un rapport sur un préavis municipal, je vous communique ci-après la composition des deux commissions.

Pour le surplus, conformément à l'art. 46 du Règlement du Conseil communal le premier membre d'une commission est en principe le rapporteur. Toutefois, les commissions peuvent s'organiser elles-mêmes.

Commission ad hoc

Membres : **M. Régis Bovy (1^{er} membre) – Alliance libérale de Prangins**
M. Rémy Cochet – Alliance libérale de Prangins
Mme. Marina Parashkevova – Entente pranginoise
M. Gérald Müller – Entente pranginoise
Mme Bettina Venezia – Alternative pranginoise

Pour le Bureau du Conseil communal

Dominique Rogers



Secrétaire